

Définition du métier

Le/la titulaire du BTS Transport et prestations logistiques contribue, par l'exercice de son métier, aux flux nationaux et internationaux de marchandises.

Il/elle organise et manage des opérations de transport et des prestations logistiques sur les marchés.

Il/elle optimise les opérations dans un contexte de mondialisation des échanges, en tenant compte de la complémentarité des modes de transport et du développement durable.

Il/elle contribue et met en œuvre des décisions stratégiques et coordonne des opérations entre les différents services de l'entreprise et/ou des partenaires extérieurs. Dans ce cadre, il/elle a vocation à manager et animer des équipes.

Il/elle possède une bonne connaissance de l'environnement économique, juridique et professionnel.

Types d'entreprises

Le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur Transport et prestations logistiques exerce principalement dans :

- >> les entreprises de transport de marchandises par voies terrestre, maritime, aérienne et multimodales
- >> les entreprises de commission de transport
- >> les entreprises de location de véhicules industriels
- >> les entreprises de transports spécialisés (déménagement, transport sous température dirigée, transport de matières dangereuses...)
- >> les services transport-logistique des entreprises industrielles et commerciales

Le/la titulaire du BTS Transport et prestations logistiques peut occuper les fonctions :

- >> d'agent de transit
- >> d'adjoint au responsable d'exploitation
- >> d'adjoint au responsable d'entrepôt ou de plate-forme multimodale
- >> d'adjoint au responsable des expéditions
- >> de responsable d'agence transport
- >> de responsable d'affrètement
- >> de responsable de service clients / SAV litiges

Dans le respect de la réglementation, le BTS Transport et prestations logistiques peut permettre à son (sa) titulaire la création ou la reprise d'une entreprise de transport.

La poursuite d'études vers les formations de logistique et de transport est également possible.

Pré-requis

>> Être titulaire d'un diplôme classé au niveau IV ou certifié au niveau IV par la commission d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique

Durée de la formation

La formation se déroule en alternance sur une période de deux années.

formation
fiche n°3

CONTENUS DE LA FORMATION :

DOMAINE PROFESSIONNEL GROUPES DE COMPÉTENCES

- n° 1 : Faisabilité des opérations de transport et des prestations logistiques
- n° 2 : Organisation et mise en oeuvre des opérations de transport et des prestations logistiques
- n° 3 Suivi des opérations de transport et des prestations logistiques
- n° 4 : Évaluation des opérations de transport et des prestations logistiques
- n° 5 : Mobilisation des ressources matérielles et du système d'information
- n° 6 : Gestion de la relation de service
- n° 7 : Management d'une équipe

DOMAINES GÉNÉRAUX

- >> Culture générale et expression
- >> Langue vivante étrangère
- >> Économie et droit
- >> Management des entreprises